

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2016-11-20x-00963 Référence de la demande : n°2016-00963-050-002

Dénomination du projet : 59-62 - GON : transport cadavres oiseaux marins

Lieu des opérations : -Départements : Nord Pas de Calais

Bénéficiaire : GON / GODIN José

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le Groupe ornithologique du Nord-Pas-de-Calais, le GON, correspondant de l'organisme qui collecte les données faunistiques dans l'ex région Nord-Pas-de-Calais, demande de collecter sur les plages des deux départements les cadavres d'oiseaux marins et côtiers: 3 espèces d'alcidés, les Mouettes tridactyles, mélanocéphales et pygmées, la Bernache cravant, les 3 espèces de plongeurs, le Fou de Bassan, le Fulmar boréal, les 4 espèces de goélands argenté, cendré, brun et marin.

Ces opérations sont prévues de décembre à mars de 2021 jusqu'à l'année 2025.

L'opération consiste à transporter les oiseaux morts vers un centre d'analyse placé à Arras. L'objectif est d'identifier les causes de mortalité parmi les hydrocarbures et les macro-déchets. Cette opération est soutenue par l'Office Français de la Biodiversité – OFB.

Le CNPN est favorable sans réserve à cette opération sans conséquence sur la faune marine.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : **Michel METAIS**

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : **22 MARS 2021**

Signature :

